



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Bruxelles, le 1^{er} février 2005
5339/05 (Presse 9)
(OR. en)

**SIXIÈME SESSION DU CONSEIL DE COOPÉRATION
ENTRE L'UE ET L'OUZBÉKISTAN
Bruxelles, le 1er février 2005**

Le Conseil de coopération entre l'Union européenne (UE) et la République d'Ouzbékistan s'est réuni pour la sixième fois le mardi 1^{er} février 2005. La session était présidée par M. Sodyq Safayev, ministre des affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan. La délégation de l'UE était conduite par M. Jean Asselborn, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères et de l'immigration du Luxembourg. M. Michael Leigh, directeur général adjoint des relations extérieures, représentait la Commission.

Le Conseil de coopération a réaffirmé qu'il souhaitait la poursuite du renforcement des relations politiques, économiques et commerciales entre l'UE et l'Ouzbékistan.

Cette session du Conseil de coopération était la première organisée à ce niveau entre l'UE et la République d'Ouzbékistan depuis l'élargissement de l'Union à 25 États membres le 1^{er} mai 2004. Le Conseil de coopération a souligné qu'il importait de mettre à profit les avantages de cet élargissement pour renforcer les relations entre l'UE et l'Ouzbékistan.

P R E S S E

Le Conseil de coopération a examiné les principaux développements concernant la mise en œuvre de l'accord de partenariat et de coopération entre l'Ouzbékistan et l'UE depuis son entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1999 et a fixé des priorités pour les cinq prochaines années de sa durée de validité.

Le Conseil de coopération a rappelé qu'il importait que les autorités ouzbèkes redoublent leurs efforts pour se conformer pleinement aux normes et règles internationales, y compris celles de l'OSCE, dans les domaines de l'État de droit, de la démocratie et des droits de l'homme, en particulier en ce qui concerne les élections, la liberté des médias, le libre fonctionnement des partis politiques et l'agrément des ONG par les pouvoirs publics.

L'UE a manifesté son opposition à la peine de mort, qui est encore appliquée en Ouzbékistan dans un nombre limité de cas. Elle a pris note des récentes déclarations du Président Karimov, qui s'est dit convaincu de la nécessité d'abolir la peine de mort. L'UE a fermement encouragé l'Ouzbékistan à prendre sans tarder les mesures requises pour traduire cette conviction en acte.

Le Conseil de coopération a salué les efforts déployés par l'Ouzbékistan pour favoriser l'intégration régionale, notamment la création du marché commun de l'Asie centrale et du centre d'information et de coordination régionales d'Asie centrale sur les drogues ainsi que l'entrée en activité de la structure antiterroriste régionale de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Le Conseil de coopération a exprimé l'espoir que la coopération se poursuive dans le cadre des organisations internationales. L'UE appuie l'accession de l'Ouzbékistan à l'OMC dans des conditions commercialement viables et dans le plein respect des règles de cette organisation, et déclare qu'elle œuvrera avec l'Ouzbékistan à la réalisation de cet objectif.

Les deux parties ont noté avec satisfaction l'intensification du dialogue entre l'UE et l'Ouzbékistan dans le domaine de la justice et des affaires intérieures ainsi que leur coopération continue dans la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue et la criminalité organisée, notamment dans le cadre du plan d'action anti-drogue pour l'Asie centrale (CADAP) et du programme de gestion des frontières pour l'Asie centrale (BOMCA).

Le Conseil de coopération a souligné l'importance de la participation active de l'Ouzbékistan à la reconstruction de l'Afghanistan et à la coalition internationale contre le terrorisme.

L'UE a pris acte du caractère prioritaire donné par l'Ouzbékistan à l'ouverture d'une délégation de la Commission à Tachkent.

Lors du petit-déjeuner de travail, la délégation de l'UE et la délégation ouzbèke ont procédé à un échange de vues utile sur les aspects politiques et régionaux de leurs relations. M. Jean Asselborn représentait la présidence de l'UE. Il était accompagné de M. Robert Cooper, directeur général pour les affaires extérieures et politico-militaires du Conseil, et de M^{me} Benita Ferrero-Waldner, membre de la Commission européenne chargé des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage.
